

DURÉE

0,50000 jours (soit 3 heures et 30 minutes)

PRIX

210 € par participant

Soit 252 € TTC

Frais de repas et d'hébergement non inclus

PUBLIC CONCERNÉ

Architectes et bureaux d'études, souhaitant mettre en œuvre une ingénierie de conception plus qualitative

Tous publics

PRÉREQUIS

- Posséder une bonne connexion internet

(Navigateurs : Firefox, Chrome, Safari)

- Ce module de formation peut être suivi indépendamment

du programme complet, sous

réserve de réalisation d'un test de positionnement.

PÉDAGOGIE

A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...)

parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation !

FORMATEURS

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

ÉVALUATION ET SUIVI

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

**OBJECTIFS**

- Identifier les démarches environnementales volontaires qui ont pu servir de base, entre autres, au référentiel de la RE2020, et qui permettent de répondre et d'aller au-delà de la RE2020.
- Connaître les éléments stratégiques de ces démarches volontaires globales sur les enjeux de qualité sanitaire de l'air, de gestion de chantier à faible nuisance et de gestion de l'eau.

**PROGRAMME****Module de formation e-learning (4 heures)****1. Présentation du module****2. La RE2020 au cœur des démarches environnementales : comprendre les enjeux****3. Démarches environnementales**

- Les différents types de démarches environnementales

- Démarche HQE : les 14 cibles

- Labels et certifications

3bis. Qualité de l'air intérieur

- QAI : Contexte et définitions

- QAI : La réglementation

- QAI : Les moyens pour améliorer la QAI : Ventilation

- Les moyens pour améliorer la QAI : Prise en compte du radon

- Les moyens pour améliorer la QAI : Les revêtements intérieurs et le mobilier. Pour s'y retrouver dans les labels

- La prise en compte de la QAI à toutes les étapes d'un projet



- Ressource – Mesures QAI

4. Les indicateurs d'impact environnemental en terme de consommation et de rejet d'eau

5. Les indicateurs d'impact environnemental en terme de gestion de chantier

- Le contributeur chantier
- Chantiers à faibles nuisances : Définition et démarches en conception
- Chantiers à faibles nuisances : Sensibilisation des entreprises
- Suivi de la démarche
- La déconstruction et le ré-emploi

**VALIDATION****Attestation de formation RE2020 dispensée par OFIB sous licence ADEME**

Organisme de formation habilité par l'ADEME à dispenser tout ou partie de la formation multimodale « RE2020 : développement de compétences des équipes de maîtrise d'œuvre au regard des enjeux de la réglementation environnementale 2020 »



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est réalisée à distance. L'animation pédagogique prend la forme d'une alternance de séquences théoriques et d'évaluations sous formes d'ateliers interactifs : glisser-déposer, texte à trous, QCM, quiz, études de cas pratiques basés sur des situations professionnelles, association de cartes, images interactives (...). La formation est réalisée au moyen d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette disposant d'une bonne connexion Internet. L'accès à la plateforme et au programme est établi pour une durée de 3 mois à compter de votre première connexion.

Vous pouvez à tout moment nous interroger ou poser vos questions sur notre plateforme d'E-learning (voir champ ci-dessous) ou nous adresser un courriel à l'adresse suivante : formation@ofib.fr. Au besoin l'un de nos formateurs pourra vous contacter sur votre lieu de travail du lundi au vendredi (9h00/12h00 -14h00-17h00)



ACCUEIL MA FORMATION SERVICE FORMATION NOTIFICATIONS

CONTACTER MON SERVICE FORMATION

Le message que vous allez envoyer est destiné à votre service formation. Il le recevra automatiquement et vous répondra par le moyen le plus approprié.

OBJET : Renseignez le sujet du message ici

Ecrivez votre message ici

EFFACER ENVOYER

Attention : la question posée devra être en rapport avec la séquence ou le parcours proposé ; toute question relative à un sujet non abordé ou relevant de conseil stratégique ou juridique sera automatiquement rejetée.

Tout au long de la formation e-learning, votre assiduité est contrôlée via des données informatiques (temps de connexion, temps passé par activité, score...). La réussite à la formation e-learning est conditionnée par les deux éléments suivants :

- ✓ Vous devez avoir effectué 100% du parcours
- ✓ Vous devez avoir obtenu un score global minimum de 60% aux évaluations

Sous réserve de réussite aux critères ci-dessus, vous recevrez une attestation de formation indiquant le nombre d'heures de formation réalisées et le score global obtenu aux évaluations.